

CONGRÈS UNITÉ SGP POLICE

DÉPLAFONNEMENT DE LA BONIFICATION DU 1/5^{ÈME}

Demain quel policier pourra quitter ses fonctions

AVEC UNE RETRAITE DIGNE DE CE NOM ?

Avec la montée en puissance et l'accélération du nombre de trimestres exigés,

C'EST L'EXISTENCE MÊME DU DÉPART ANTICIPÉ QUI EST REMISE EN QUESTION.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR INTERPELLÉ

Lors de son congrès, Grégory JORON, Secrétaire Général a interpellé le Ministre de l'Intérieur, afin qu'il puisse donner suite à notre proposition de déplafonnement de la bonification du 1/5^{ème}, limitée à cinq années.

Cette proposition a également été relayée par Frédéric SOUILLOT, Secrétaire Général de FORCE OUVRIÈRE, auprès de la première Ministre.

VOS CONDITIONS DE DÉPART EN RETRAITE, NOTRE PRIORITÉ

Vidéo ici :



www.unitesgppolice.com